

GVET : GESTION DES TRAITEMENTS VÉTÉRINAIRES EN ÉLEVAGE



HÉMONIC Anne

Docteur Vétérinaire, DVM -
Directrice du pôle Techniques
d'élevage

Présentiel	0,5 à 1 jour
Lieu de la formation	
Tarif	Sur demande
Points vétérinaires :	0.35

Pour qui ?

Les vétérinaires
Les techniciens chargés du suivi des élevages
Les cadres, techniciens des laboratoires pharmaceutiques
Les responsables qualité des groupements
Les personnes en charge de cahiers des charges intégrant les usages d'antibiotiques
Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences

Apprendre à utiliser les outils informatiques de traçabilité et de monitoring des traitements vétérinaires en élevage
Connaître la plus-value de GVET pour les éleveurs, les vétérinaires et les démarches qualifiées.

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis

Toute personne diplômée de l'enseignement agricole

Méthode pédagogique

Mise en pratique de GVET sur logiciels

Programme de la formation

Monitoring des usages antibiotiques et des autres médicaments en élevage
Rappel sur la réglementation concernant le registre de traçabilité des traitements vétérinaires en élevage
Présentation des registres de traçabilité informatisés et des différentes valorisations possibles :

- Suivre la nature et les quantités de traitements administrés
- Analyser des données via des tableaux de bord synthétiques
- Partager les données avec les conseillers de l'éleveur (vétérinaires, OP)
- Intégrer une démarche qualité intégrant des exigences sur les usages de médicaments (exemple : « porcs élevés sans antibiotique »)
- Intégrer une démarche globale de « Responsabilité Sociétale des entreprises » (RSE) avec les autres outils disponibles: GEEP (enjeux environnementaux) et BEEP (enjeux sur le bien-être animal)

Partie Pratique

Démonstration pratique de GVET sur logiciels, directement dans la station expérimentale de l'Ifip à Romillé ou à distance :

- Enregistrement de traitements individuels et collectifs sur truies, porcelets et charcutiers
- Utilisation du catalogue normalisé des médicaments vétérinaires
- Partage des données avec les ayants-droits désignés (vétérinaires, OP)